



L'annonce a été faite par le Ministre de la Santé publique en personne. le Dr Manaouda Malachie,

Cette action s'inscrit dans le plan de mise en œuvre de la couverture santé universelle au Cameroun. Ce montant sera prioritairement destiné aux hôpitaux de District, les Centres de Santé et les Centres médicaux d'arrondissement.